

“Vraiment, je ne sais pas pourquoi on a eu la sotte imagination d'inventer un enfer après la mort, et des diables, et des démons fourchus, griffus et cornus ; l'enfer, les démons et toute la séquelle de tourmenteurs est sur cette terre de misères et d'atrocités.

“Fanchon, cette douce, belle et charmante Fanchon, accusée d'assassinat, mais ce serait à mourir de rire si cela n'était à devenir enragé !

“Et Georget, ce brave Georget ! Voilà un garçon qui lutte, depuis le jour où il a pensé, contre l'adversité, contre le malheur, qui, à force d'énergie, d'intelligence, de courage, vainc la misère et ses tentations malsaines, qui, à force d'héroïsme, de sang versé sur les champs de bataille, se crée une position honorable, qui est estimé de ses chefs, aimé de ses camarades, de Jacques, de moi, de tous ceux qui le connaissent, voilà celui qu'on accuse d'un crime aussi lâche qu'idiot !

“Saperlipopette ! si c'est ainsi qu'on encourage et qu'on récompense les bons, soyons tous coquins !... Je déclare et j'affirme que je regrette d'avoir été un honnête homme

“Et si cela doit continuer longtemps de voir de pareilles turpitudes, je demande à quitter le plus tôt possible cette terre d'injustices, de tortures et d'imbécilité !

“Si ce juge comparaissait devant moi, je n'hésiterais pas à le



Le coupable, c'est moi ! (P. 22, col. 2.)

déclarer fou, fou dangereux et à le faire jeter comme tel dans un cabanon !

M. Delort regarda encore la lettre et la signature de M. Bénazet, sa colère se répandit de nouveau en invectives :

—Ce personnage écrit aussi mal qu'un médecin ! J'aurais voulu déchiffrer son nom pour le vouer à l'exécration des gens sensés, cela m'aurait soulagé !

“Cet imbécile se permet d'avoir une signature illisible !... Et si je veux lui écrire, je devrai dire : “M. le juge d'instruction de l'arrondissement de Nancy, à Gorze, arrondissement de Metz.

“Cela fait bien meilleur effet, c'est plus imposant que M. Bénét, Bétinet, car c'est ce que je déchiffre dans cette signature qui semble avoir été posée par la griffe d'une bête de proie !

M. Delort, furieux et navré, ne put se décider à avouer à Catherine l'effroyable malheur qui la frappait.

La pauvre femme ne sachant pas lire non plus que Germain, le domestique du médecin, ni l'un ni l'autre ne pouvaient apprendre ce malheur par les journaux.

Cependant, Germain, en faisant ses courses, ne devait pas manquer d'en entendre parler.

M. Delort se décida à le mettre au courant des tragiques événements qui se passaient à Beauchamp, en lui faisant promettre de se taire et d'éviter que Mme Catherine ne fût prévenue par le voi-

sinage des amis à lui, s'il s'en présentait pendant son absence.

Ces précautions prises, M. Delort écrivit au juge qu'il se mettait en voyage pour l'aller trouver, qu'en ce qui concernait Mme Catherine Devoissoud, son état de santé ne lui permettait pas de se déplacer et qu'enfin il croyait pouvoir lui fournir tous les renseignements qu'il désirerait sur Fanchon et sa mère.

—Peut-être Fanchon et Georget seront-ils remis en liberté, avant que cette bonne Mme Catherine n'apprenne ce qui vient de leur arriver, se disait M. Delort en essayant de fortifier en lui-même cette espérance.

Il n'avait pas hésité un instant à se rendre à l'invitation du juge, non par déférence pour celui-ci, mais parce qu'il pensait que sa présence était nécessaire à Beauchamp auprès de ses amis affligés.

—Je dois être là afin de relever leur courage ! Comme ils doivent être malheureux !

“Simone blessée, Jacques désespéré, Mmo de Beauchamp folle de douleur !... Bons et chers amis ! Le destin s'acharne aussi sur eux ! Décidément, il n'y a que les canailles qui ont de la chance !

M. Delort ignorait que Simone fût frappée de démence. La phrase des journaux : “Mme de Beauchamp et sa fille sont folles de douleur” lui avait paru une de ces expressions stéréotypées qui termine inévitablement le récit d'un événement tragique.

M. Delort avait quitté Beauchamp en même temps que Jacques, un de ses amis, dangereusement malade, avait besoin de ses soins. L'état de cet ami s'améliorait ; cependant, le mieux n'était pas suffisamment accentué pour que le médecin pût cesser ses visites.

Ce ne fut qu'au bout de trois jours qu'il put partir pour Beauchamp.

Lorsqu'il apprit que Simone était frappée de démence, Fanchon, vraiment accusée par M. Pulker, et devant témoins, de l'avoir assassiné, que Georget pour sa défense ne pouvait que prétendre avoir tiré involontairement sur Simone, le vieillard fut accablé par un morne désespoir.

—Je ne vous ai pas prié, mon vieil ami, de venir assister aux obsèques de M. Pulker ; je voulais vous éviter les fatigues d'un nouveau voyage et l'affreux spectacle de notre douleur.

—Je viens me mettre à votre disposition, tenter de rappeler Simone à la raison, vous offrir les consolations que ma profonde amitié pour vous tous me donnera la force de puiser dans mon cœur.

—Je vous remercie, Delort, je ne doute pas de l'intérêt que vous portez à moi et aux miens. Allons trouver Simone, mon ami, et vous me direz sincèrement ce que je dois espérer.

Mme de Beauchamp fit connaître à M. Delort, qui l'approuva, le traitement institué par ses confrères.

Simone reconnut M. Delort comme elle reconnaissait Jacques et sa mère, mais, chose navrante, elle croyait être Fanchon et, dans sa démence, elle chantait les airs montagnards de son amie.

Chose étrange ! sa voix, sa diction, était celle de Fanchon !

En l'écoutant la tête baissée et les yeux brouillés de larmes, M. Delort croyait entendre la jeune fille qu'il aimait comme son enfant.

Puis, Simone parlait de son prochain mariage avec Jacques.

Elle était en train de faire la confidence de son amour pour son fiancé avec la voix de Fanchon, en répétant certainement les propres paroles que son amie lui avait dites, lorsque Jacques entra.

Simone rougit et se tut comme l'eût fait Fanchon surprise, puis, lorsque Jacques l'embrassa en lui disant :

—Comment vas-tu, ma chère Simone ?

Elle le regarda, les yeux hagards, et fondit en larmes :

—Il ne me reconnaît pas ! s'écria-t-elle.

Couchée, elle s'était soulevée sur le coude ; la malheureuse retomba livide sur l'oreiller.

Mme de Beauchamp lui fit prendre le calmant ordonné par les médecins et bientôt Simone s'endormit en soupirant.

—Ce dédoublement de la personnalité est un symptôme grave, dit tristement M. Delort ; il ne faut pas pour le moment essayer de dissuader cette malheureuse enfant. Je resterai ici pour surveiller l'effet du traitement ; si un mieux se manifeste, peut-être vous conseillerai-je un déplacement.

Le lendemain de son arrivée à Beauchamp, M. Delort, accompagné de Jacques, se rendit à Gorze pour y voir le juge d'instruction.

Celui-ci, selon l'habitude constante des magistrats, fit attendre le médecin pendant une heure ; il était occupé à causer chasse avec son greffier.

Il daigna enfin donner l'ordre de faire entrer M. Delort, lui demanda s'il n'avait rien remarqué qui pût lui faire supposer que des relations criminelles existaient entre Fanchon et M. Pulker.

M. Delort s'emporta et reprocha à M. Bénazet l'infamie de ses suppositions.

—C'est pourtant, monsieur, la seule hypothèse logique expliquant le crime de Fanchon Devoissoud, déclara le juge de son ton prétentieusement convaincu.

—Ce qui est le plus logique encore que votre hypothèse ignoble, c'est de supposer, dans cette malheureuse affaire, un mystère que